PREPARATION AU PERMIS A
- MOTOCYCLETTE -

Réf de l'action : ECF T080.PR indice 06 du 07/07/2021 –
Version 02 de L'ECF FAIDHERBE PARIS 12 du 10/11/21

OBJECTIFS PROFESSIONNELS	Être capable de conduire une motocyclette avec ou sans side-car et tricycle, sans limite de puissance, en toute sécurité et conformément à l'arrêté du 8 novembre 2012 relatif à la formation requise pour l'obtention de la catégorie A par les titulaires de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Toute personne souhaitant conduire une motocyclette entrant dans la catégorie A.
- Être titulaire de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans.
- Toute personne âgée d'au moins 20 ans au moment de la constitution du dossier.
- Être âgé au moins de 21 ans pour un tricycle d'une puissance supérieure à 15kw.
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

AVERTISSEMENT

- Vous pouvez suivre la formation au cours des 3 mois avant la date anniversaire des 2 ans d'obtention de la catégorie A2 du permis de conduire.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 15 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

Signature Organisme de Formation :

Signature Stagiaire :

PROGRAMME/CONTENU

- Séquence théorique (2 heures) :
  - Présentation des stagiaires sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto
  - Accidentalité, Vitesse, Détectabilité
  - Conduite et produits psychoactifs
- Séquence pratique hors circulation (2 heures) :
  - Comportement adapté à un nouveau véhicule,
  - Changement de direction,
  - Le freinage,
  - Les techniques d'inclinaison.
- Séquence pratique en circulation (3 heures) :
- Audit de la conduite des stagiaires, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision, le partage de la route et la communication.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » et du CCS « Deux Roues » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.
- Personne chargée des relations avec le stagiaire : conseillers et/ou conseillères en formations.

Signature Organisme de Formation :

Signature Stagiaire :

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques : explicative, démonstrative, active et de guidage.
- Salle de cours équipée de moyens multimédias.
- Motocyclettes répondant au cahier des charges de l'arrêté du 23/04/2012.
- Équipement de radioguidage homologué.
- Gilet de haute-visibilité portant la mention " moto-école "
- Equipement de protection individuelle obligatoire apporté par le stagiaire :
  - un casque de type homologué conformément à l'article R. 431-1 du code de la route,
  - des gants homologués conformément à l'article R. 431-1-2 du code de la route,
  - un blouson ou d'une veste manches longues,
  - un pantalon ou d'une combinaison
  - de bottes ou de chaussures montantes, (les bottes en caoutchouc et les coupe-vent ne sont pas autorisés)
- Piste privée.
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Livret de formation A.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Lors de l'audit de conduite, chaque stagiaire effectue 30 minutes au minimum de conduite et 10 minutes sont consacrées au bilan de sa prestation.
- La formation se clôture par 20 minutes d'échanges et de bilan de la journée de formation.

SANCTION VISÉE

- Attestation de suivi de formation permettant la délivrance du Permis de conduire de la catégorie A, avec validité de 15 ans et renouvellement administratif.
- Attestation de fin de formation.
- Formation non éligible au CPF.

Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

Signature Organisme de Formation :

Signature Stagiaire :

EFFECTIF

- Formation collective

HORAIRES

- Du Lundi au Vendredi de 8h à 20h
- Le Samedi de 8h à 18h.
- Cf. site www.ecf.asso.fr de l'agence.

DURÉE DE LA FORMATION

- Selon besoin et évaluation finale de l'enseignant.
- Formation initiale : 7h minimum.

Signature Organisme de Formation :

Signature Stagiaire :